

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur. Selon moi, le monde occidental fait face à une très grave crise de l'énergie. Selon la plupart des experts, cette crise se produira au milieu des années 80. A ce moment-là, les pays occidentaux ne pourront plus se procurer le pétrole nécessaire à leurs économies.

M. Hogan: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné ce qu'il vient de dire, le ministre s'entendra-t-il avec le président du Conseil du Trésor et le ministre de l'Expansion économique régionale pour ouvrir de nouvelles mines de charbon au Cap Breton, car les Néo-Écossais paient leur pétrole importé plus cher que toute autre province.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LES DÉLAIS DU VERSEMENT DES PRESTATIONS

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Depuis que le ministère des Ressources humaines de la Colombie-Britannique a décidé le 1^{er} octobre de refuser les prestations du bien-être social à ceux qui ont droit aux prestations d'assurance-chômage, quelles mesures le ministre a-t-il prises pour faciliter le traitement des demandes de prestations d'assurance-chômage afin d'éviter les délais prolongés dus à la décision du gouvernement de la Colombie-Britannique?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous avons pris des mesures il y a quelque temps, pour que les provinces et en particulier les ministères du Bien-être social, puissent consentir des avances et conclure certains arrangements avec la commission pour que les chèques soient touchés et ensuite remboursés afin qu'il n'y ait pas paiements en double des prestations d'assurance-chômage et de bien-être social. J'espère que le gouvernement de la Colombie-Britannique tirera profit de cette mesure.

M. Johnston: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pouvons-nous considérer que tous les bureaux de la main-d'œuvre qui existent actuellement pourront bientôt s'occuper des demandes d'assurance-chômage?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, c'est l'un des points forts de l'intégration des bureaux de la main-d'œuvre et de l'assurance-chômage; nous pourrions ainsi rendre tous les services en un même endroit, et nous espérons que les personnes trouveront l'administration encore meilleure.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT À L'INDEXATION DES PENSIONS—LA DATE DE PUBLICATION DU RAPPORT DES EXPERTS-ACTUAIRES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Comme il aurait déclaré en septembre dernier, qu'à son avis, il pourrait s'avérer nécessaire de modifier la formule d'indexation de façon à ce que l'augmentation des pensions de la Fonction publique soient légèrement en retard sur l'indice des prix à la consommation et comme le premier ministre

Questions orales

aurait écrit dans une lettre adressée à un syndicat de la Fonction publique qu'il appuyait le principe de l'indexation complète, le ministre exprimait-il l'opinion qu'avait alors le gouvernement, a-t-il parlé à la légère ou y a-t-il une raison qui l'amène, lui ou le premier ministre, à modifier la politique du gouvernement à cet égard, et dans l'affirmative, quelle est-elle?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le premier ministre et moi-même ne différons pas d'avis sur la question. Nous respectons le principe voulant qu'on doive protéger le pouvoir d'achat du revenu à la retraite. Bien sûr, nous attendons le rapport des experts-actuariels indépendants sur l'efficacité du financement, tel que prévu, du régime des pensions dans la Fonction publique, y compris son indexation. Nous prendrons nos décisions une fois ce rapport étudié. Dans l'intérêt des fonctionnaires actuellement à la retraite et de ceux qui le seront un jour, nous tenons à nous assurer que le régime est financé convenablement. D'après le rapport en question, nous aurons à décider du montant de l'indexation qui sera financièrement possible.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En d'autres mots, le ministre nous dit que les vues exprimées à la fin de septembre n'étaient pas fondées sur le rapport; il donne à entendre qu'il ne l'a pas encore. Peut-il dire à la Chambre quand il prévoit le recevoir et s'il sera rendu public dès que son bureau l'aura reçu?

● (1502)

M. Andras: Nous n'avons pas encore le rapport. Je compte le recevoir prochainement, mais ne puis donner au député une date précise. Bien sûr, je me suis engagé auprès de la Chambre à le rendre public quand nous l'aurons reçu.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE DÉFICIT ET L'AFFIRMATION DU MINISTRE AU SUJET DE LA STABILITÉ ACTUARIELLE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle concerne la kyrielle d'annonces publicitaires parues dans les journaux et les revues pour exalter les mérites du régime d'assurance-chômage. J'aimerais demander au ministre des précisions sur ces annonces d'après lesquelles l'assurance-chômage n'est pas une autre sorte d'aide sociale mais une assurance comme n'importe quelle autre. Je veux savoir comment cela se concilie avec le déficit pour l'année financière en cours, qui est 1.7 milliard de dollars, et qui devra être épongé par tous les contribuables, qu'ils soient ou non admissibles à toucher les prestations.

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, une fois de plus le député fait parler les chiffres à sa façon. En fait, nous avons fait savoir que le taux des cotisations ne serait pas augmenté cette année et resterait fixé à \$1.50 par \$100. C'est le chiffre retenu à la suite des discussions avec les syndicats et le patronat. Nous les avons convaincus de la stabilité actuarielle du programme. C'est en lançant ce genre de renseignements malveillants et vagues, que l'on dessert un programme de valeur.